

PSE2

Premiers Secours en Equipe Niveau 2

Objectif :

La formation a pour objet l'acquisition des connaissances nécessaires à la prise en charge d'une ou de plusieurs victimes au côté d'un secouriste ou au sein d'une équipe de secours. Cette prise en charge, avec du matériel de premiers secours adapté à la situation rencontrée, a pour but de préserver l'intégrité physique de la ou des victimes en attendant le relais.

Public concerné :

Cette formation est destinée à toute personne (> 16 ans) qui désire avoir une activité professionnelle, bénévole ou volontaire au sein d'un organisme ou d'une association dont le secourisme est une de ses activités reconnues par l'état.

Organisation de la formation :

Pré-requis : PSE 1

Durée : 35h environ

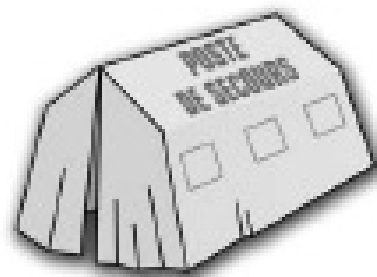
Nbrs de stagiaires : 12 personnes maxi, nous contacter

Maintient de connaissances : Annuel

Méthode d'évaluation : Contrôle continu et bilan final

Attribution finale : Attestation de formation

Organisme de délivrance : Association Départementale de la Protection Civile de la Moselle



Contenu de la formation:

L'EQUIPIER SECOURISTE : 1 h 00

- Indiquer le rôle et les responsabilités d'un équipier secouriste.
- Indiquer les connaissances et les compétences nécessaires à un équipier secouriste.
- Contrôler l'équipement et le matériel nécessaire à une mission de secours.

HYGIENE ET ASEPSIE : 2 h 20

- Indiquer les principes de transmission des maladies infectieuses.
- Prendre des précautions pour limiter la transmission des infections.
- Identifier un accident d'exposition à un risque viral et appliquer la procédure de soins immédiats.
- Identifier les différents types de déchets produits en intervention et les matériels nécessaires à leur élimination.
- Indiquer les règles générales d'utilisation des détergents et des désinfectants.
- Réaliser les techniques suivantes :
 - Eliminer les déchets produits en intervention en toute sécurité ;
 - Nettoyer et désinfecter un véhicule de premiers secours ou un local ;
 - Nettoyer et désinfecter le matériel de secours réutilisable.

LES BILANS : 3 h 30

- Réaliser et justifier un bilan circonstanciel.
- Réaliser et justifier un bilan d'urgence vitale.
- Réaliser et justifier un bilan complémentaire.
- Réaliser et justifier la surveillance.
- Notifier et transmettre les informations.
- Réaliser les techniques suivantes :
 - Mesure de la pression artérielle à l'aide d'un tensiomètre ;
 - Mesure de la saturation capillaire en oxygène à l'aide d'un oxymètre (optionnel) ;
 - Mesure de la température à l'aide d'un thermomètre (optionnel).



LES ATTEINTES LIEES AUX CIRCONSTANCES : 3 h 00

- Prendre en charge une personne victime d'une morsure ou d'une piqûre.
- Prendre en charge une personne victime d'un accident électrique.
- Prendre en charge une personne victime d'une intoxication.
- Prendre en charge une personne victime d'un effet de souffle.
- Prendre en charge une personne victime d'une compression prolongée des muscles.
- Prendre en charge une personne victime d'une exposition prolongée à la chaleur.
- Prendre en charge une personne victime d'un accident dû au froid.
- Prendre en charge une personne victime de pendaison ou de strangulation.

LES AFFECTIONS SPECIFIQUES : 2 h 15

- Prendre en charge un malade qui présente des crises convulsives généralisées.
- Prendre en charge un diabétique qui présente un malaise.
- Prendre en charge une personne qui présente une crise d'asthme.
- Prendre en charge une personne, victime d'une réaction allergique.
- Prendre en charge une femme enceinte (accouchement ou fausse couche).
- Réaliser la technique suivante :
 - Aider à la prise d'un médicament.

LES SOUFFRANCES PSYCHIQUES ET LES COMPORTEMENTS INHABITUELS : 2 h 00

- Définir la souffrance psychique.
- Définir un comportement inhabituel et ses principales causes.
- Identifier les différents types de comportements inhabituels.
- Préciser les principes de l'action de secours devant une personne ou une victime qui présente une souffrance psychique.
- Préciser les conduites à tenir devant une personne ou une victime présentant un comportement inhabituel.
- Préciser la conduite particulière à tenir devant les situations suivantes :
 - Un attroupement de personne, une foule ;
 - Un comportement violent ;
 - Un refus de soins et/ou de transport ;
 - Une tentative de suicide ;
 - Une agression sexuelle ;
 - La mort ;
 - Un évènement « traumatisant »



LES PANSEMENTS ET LES BANDAGES : 1 h 25

- Indiquer les règles générales de mise en place d'un pansement.
- Réaliser les techniques suivantes :
 - Mettre en place un pansement prêt à l'emploi ;
 - Maintenir un pansement à l'aide d'un bande ;
 - Maintenir un pansement à l'aide d'un filet tubulaire
 - Utiliser un lot « membre arraché ou sectionné ».

LES IMMOBILISATIONS : 5 h 00

- Indiquer les principes généraux d'une immobilisation.
- Préciser l'équipement nécessaire à une immobilisation.
- Réaliser les techniques suivantes :
 - Immobilisation du rachis cervical ;
 - Immobilisation de la colonne vertébrale ;
 - Immobilisation d'un membre.

LES RELEVAGES : 6 h 10

- Indiquer les principes généraux de relevage et de manutention.
- Identifier les différents matériels de portage et de levage d'une victime.
- Réaliser les techniques suivantes :
 - Préparer un brancard ;
 - Relevage d'une victime à 3 équipiers « porteurs » ;
 - Relevage d'une victime à l'aide d'un brancard cuillère ;
 - Relevage d'une victime à 4 équipiers « porteurs » ;
 - Relevage d'une victime en position particulière (PLS, demi assise, cuisses fléchies et assise) ;
 - Relevage d'une victime à l'aide d'un portoir de toile ;
 - Arrimage d'une victime sur le brancard.

LES BRANCARDAGES ET LE TRANSPORT : 3 h 20

- Indiquer les positions d'une victime sur un brancard.
- Appliquer les règles de base d'un brancardage.
- Installer dans un véhicule de premiers secours une victime et assurer sa surveillance pendant le transport.
- Réaliser les techniques suivantes :
 - Réaliser le brancardage d'une victime à trois ou quatre équipiers secouristes ;
 - Franchir un obstacle à trois équipiers secouristes ;
 - Franchir un obstacle à quatre équipiers secouristes ;
 - Réaliser un brancardage dans un passage étroit ;
 - Monter ou descendre une pente ou un escalier lors d'un brancardage ;
 - Transporter une victime sur une chaise de transport ;
 - Charger une victime dans un moyen de transport.



**ANTENNE des MONITEURS et INSTRUCTEURS
de SECOURISME des SAPEURS-POMPIERS de Metz**

Agréé sous le n° 100/57/02 à l'ADPC 57
2, rue Henry de Ranconval - 57000 METZ

Tél : 03.87.38.59.16

Fax : 03.87.76.09.19

www.pompiermetz.fr

LES SITUATIONS AVEC DE MULTIPLES VICTIMES : 3 h 00

- Définir une situation à multiples victimes (SMV).
- Indiquer les causes de la SMV.
- Indiquer les principales conséquences d'un accident avec de multiples victimes.
- Décrire le rôle de la première équipe de secours présente sur les lieux d'une SMV.
- S'intégrer dans un plan de secours particulier.
- Décrire le rôle de la première équipe de secours présente sur les lieux d'un sinistre avec libération de substances toxiques.

SYNTHESE : 2 h 00

EVALUATION : inclus dans le temps de la formation + 0 h 30

